

## **CLUB DE L'AMITIÉ**

### **Section Randonnée**

Mairie, 52 avenue du docteur Tondut

84570 Malemort du Comtat

E-mail : [rando.club.amitie.malemort.84@gmail.com](mailto:rando.club.amitie.malemort.84@gmail.com)

Site : [www.rando-club-amitie-malemort-84.fr](http://www.rando-club-amitie-malemort-84.fr)

## **BULLETIN D'ADHESION FFRP- SAISON 2021-2022**

(Adhésion familiale : un bulletin par personne dûment complété et signé)

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Tél : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

### **Tarifs licence assurance IRA**

Individuel : licence assurance IRA 28€	=	28,00€
Famille : licence FRA 55,80€	=	55,80€
Abonnement PASSION-RANDO préconisé	=	8,00€

Total à payer : \_\_\_\_\_

Pièces à joindre obligatoirement pour **chaque personne** adhérant à l'activité randonnée - marche nordique saison 2021/2022

- Un bulletin d'adhésion par personne dûment complété et signé (même pour les familles).
- Un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique des activités randonnée pédestre, marche nordique (**OBLIGATOIRE**).
- Un questionnaire QS-SPORT (à récupérer sur le site).
- Un chèque à l'ordre du Club de l'Amitié d'un montant de.....€ selon les options choisies.
- Un chèque à l'ordre du Club de l'Amitié d'un montant de **12€** ou **15€** suivant le cas : montant de la cotisation annuelle, 12€ par personne ou 15€ pour les nouveaux adhérents, non résidents sur les communes de (Malemort du Comtat, Méthamis et Blauvac).

La loi n°84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle

de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres.

Je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche nordique, la randonnée pédestre, notamment en montagne et en trek. Je m'engage également à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

Je joins à la présente un certificat médical attestant de la non contre indication à la pratique de la marche nordique, la randonnée pédestre, en montagne, en raquettes et en trek, dans le cadre de la licence datant de moins de deux mois.

En cas de besoin et pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux responsables du club.

Date :

Signature :

*précédée de la mention « lu et approuvé »*